

Comité de pilotage Réforme des Rythmes Scolaires du 7 octobre 2014

Présents :

Représentants parents d'élèves : Séverin MUSSI (Président de l'APEH); Aurélie ANDRE; Malorie PAULUS
Représentants du conseil municipal : Françoise FONTANA (Maire); Pascale VIROT (adjointe); Claude GARAPON (conseillère)
Agents communaux : Corine ESPIC (DGS); Foudil HAMMAR; Laurent MONTE

Présentation par Corine ESPIC des effectifs en NAP. Rappel du contexte général de la rentrée et des difficultés rencontrées (dysfonctionnement du logiciel, retard aménagements des abords de l'école, et modification des circulations piétonnes, parking etc...)

Pour la prochaine rentrée, quand commencer les NAP ?

Pour la rentrée prochaine, les enseignantes jugent pertinent de différer le démarrage des NAP, au moins une semaine après la rentrée, voire plus.

En effet, les plus petits étaient totalement perdus, découvraient de nouveaux adultes et de nouveaux fonctionnements, et les NAP rajoutent encore de nouveaux adultes, de nouvelles activités, et de nouvelles habitudes à intégrer. Par ailleurs, différer le démarrage permettrait aux intervenants d'avoir davantage de temps pour se présenter aux enseignants, et d'organiser mieux le premier relai entre école et NAP. Par ailleurs, le moment de la rentrée est toujours propice à de multiples ajustements. Il est donc préférable que le démarrage des NAP se fasse plus tard lorsqu'un certains nombres de choses seront bien calées.

Refaire une inscription papier à partir de la Toussaint?

La possibilité (involontaire, dûe au « bug Issila ») de s'inscrire semaine par semaine, les bugs qui ont empêché certains parents de désinscrire, entraînant l'inscription des enfants dans deux activités au même moment (ex garderie et NAP) etc ... ont eu pour conséquence que les groupes fluctuaient d'une semaine sur l'autre pour un même atelier. C'était très compliqué pour tous les acteurs de s'y retrouver et d'acquiescer un mode de fonctionnement.

Un travail va devoir être fait pour reprendre toutes les inscriptions, vérifier qu'elles correspondent bien aux règles qui ont été décidées (inscription pour tout le cycle, par exemple), et contacter les parents pour lesquels il y a des discordances.

Un fois constaté que chaque enfant aura bien été inscrit pour une période complète, et que son inscription est bien finalisée jusqu'en juillet, les groupes seront constitués.

Nous serons alors en mesure de communiquer à tous les ateliers dans lesquels sont répartis les enfants, jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Règles de vie commune entre l'école et la garderie

Les enseignantes font remonter que l'utilisation de l'aire de jeu par certains enfants pendant les NAP était antagoniste avec les règles qu'elles essayent d'inculquer aux enfants, et elles ont été témoin d'une utilisation qui mettait réellement en danger la sécurité de l'enfant. Par ailleurs, elles soulignent avoir été témoins de dérapages verbaux, et de désobéissance effrontée de la part des enfants. Même si c'était en dehors du temps scolaire, et de leurs attributions propres, elles ont été choquées de ces attitudes.

Les parents déplorent ces écarts de conduite et ce manque de respect et de politesse, qui sont bien entendu non-négociables. Cependant, ce temps périscolaire est aussi un temps plus libre et moins contraint pour les enfants. La gestion des prises de parole, ou d'autres attitudes des enfants doit se faire avec plus de souplesse que pendant le temps scolaire. Mais une fois encore, dans le respect de l'adulte et d'autrui, et en respectant les règles de politesse élémentaires.

Une réunion entre le coordonnateur des NAP et l'équipe enseignante aura lieu très rapidement afin de lister les règles communes à appliquer pendant et hors temps scolaire. Il conviendra de déterminer comment ce socle commun de règles pourra être transmis aux intervenants et aux enfants.

Organisation d'une réunion avec les intervenants et les parents pour présenter les activités

Les parents souhaiteraient qu'une réunion puisse être organisée en début d'année pour présenter les intervenants et leurs activités. Une réunion qui présentait les activités a eu lieu à la MPT le 12 juin 2014, mais il est vrai que les intervenants n'étaient pas présents. Une telle réunion est envisageable, cependant, il faut rappeler qu'elle aura un coût, puisque les intervenants sont dans l'ensemble des prestataires et pas des bénévoles.

Evaluation de la réforme

Il conviendra lors des prochains comités de réfléchir à des critères objectifs (si possibles) d'évaluation des NAP :

Activités yoga et anglais

Il semble y avoir consensus sur le fait que l'activité yoga ne convient pas aux tout-petits. Compte-tenu de la démission de l'intervenante (pour des raisons d'organisation personnelle), cette activité ne sera pas pérennisée. L'anglais, même sous forme ludique, reste une activité qui ressemble beaucoup à une activité scolaire. Elle est peu adaptée aux jeunes enfants.

Parents et intervenants semblent unanimes pour dire que des activités sportives ou de travaux manuels seraient plus adéquates.

Le sport est difficile à organiser en raison du manque d'intervenants et surtout du manque de locaux. Les activités manuelles semblent plus faciles à mettre en oeuvre et intéressent les enfants, grands compris, car ils ont moins le temps de les pratiquer en classe.

Une recherche auprès d'intervenants potentiels dans ces domaines va être entreprise par la mairie, et des modifications seront effectuées pour la rentrée de Toussaint, afin de trouver deux nouveaux intervenants pour ces deux ateliers.

Demande concernant la gratuité de la garderie 1 pour les enfants qui suivent les APC

Les APC sont des séances de travail en petit groupe organisées par les enseignantes dans le cadre scolaire, en dehors des heures de classe, pour des enfants dont les parents donnent leur accord.

Les APC finissent à 16h45. Les enfants qui sont pris en charge par la garderie à la fin des APC doivent être inscrits en garderie 1, qui est un service payant. Cette obligation se justifie pour des raisons évidentes de responsabilités et d'organisation. Il convient de rappeler aux parents qui ne peuvent venir chercher leur enfant à 16h45 que s'il n'y avait pas d'APC, les enfants seraient de toutes façons inscrits en garderie.

Goûter

Certains enfants se plaignent d'avoir faim avant 17h, et trouvent trop tard le goûter servi à 17h en garderie 2. L'année dernière le goûter était servi entre 16h45 et 17h, il n'y a donc pas de grande

différence. Par ailleurs, il est à noter que les enfants du deuxième service de cantine déjeune plus tard (à 13h). Le temps à attendre pour le goûter n'est donc pas différent, voire plus court que l'an passé.

Une discussion a eu lieu sur la possibilité de repasser aux goûters individuels, afin que chaque enfant puisse goûter à l'heure qui lui convient. Mais aucun consensus pour l'une ou l'autre solution n'a été dégagé, donc on continue comme c'est organisé. Les cas particuliers (goûter individuel avant la danse, par exemple etc ...) sont étudiés au cas par cas.

Communication à destination des familles

Les parents demandent à nouveau davantage de communication de la part de la mairie.

La communication qui a eu lieu jusqu'à ce jour est la suivante :

- 26 septembre : réunion avec les parents de petites et moyennes sections
- diffusion via mails et mise en ligne sur ISSILA d'un **courrier recto-verso** résumant les sujets abordés lors de la réunion, et d'autres sujets de préoccupation des parents
- affichage aux portails des groupes par activité, comme demandé le 26/09.

Dans le courrier diffusé, il est mentionné qu'une permanence téléphonique est assurée pour les parents qui ont une demande particulière. Par ailleurs, une adresse mail a été indiquée pour recueillir les demandes ou interrogations.

Composition du futur comité de pilotage

Dans la mesure du possible, car c'est souvent fonction des parents motivés pour s'investir, il serait souhaitable que le prochain comité de pilotage soit composé de parents ayant des enfants en maternelle, de parents ayant des enfants en primaire, de parents ayant des enfants en maternelle et en primaire, et si possible de parents ayant des enfants en primaire et au collège (correspondances sorties d'école et transport scolaire par exemple). Enfin, idéalement il faudrait que ce soit des parents dont les enfants fréquentent les activités péri-scolaires, puisque ce sera l'essentiel du sujet de cette commission.

Conclusion :

Pour clore cette réunion, les parents remercient le personnel municipal pour son investissement et les efforts fournis pour remédier aux différentes difficultés rencontrées.

La mairie remercie les parents qui ont bien voulu s'investir et donner de leur temps, depuis deux ans, pour construire et accompagner cette réforme. Elle remercie également les enseignantes pour leur participation et pour les retours qu'elles ont pu nous faire grâce à leur proximité avec les enfants et la vie de l'école.

Le prochain comité se réunira dès que possible avec les nouveaux parents désignés par l'APEH.

Fin de la réunion à 21h.